



L'ACCELERATEUR CULTURE

6 MOIS POUR BOOSTER SON PROJET CULTUREL



Vous êtes un porteur de projet culturel ? Seul ou en collectif ? Vous portez un projet ambitieux dans la culture ?

La Creative Factory, agence de développement économique de la Samoa dédiée aux industries créatives et culturelles, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, vous propose d'intégrer la première promotion de l'Accélérateur Culture nantais !

A la clef : 6 mois pour booster votre projet culturel !

Date limite de dépôt des candidatures : mardi 5 mars 2019

Un dispositif porté par :



En partenariat avec :



RÉGLEMENT ET CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURES

L'ACCELERATEUR CULTURE PAR LA CREATIVE FACTORY

6 projets d'entreprises sélectionnés

L'accélérateur culture de la Creative Factory accompagnera **six entreprises ou projets, de mars à septembre 2019**. Ces six mois seront rythmés par des **ateliers visant à faire progresser les projets** retenus : à la fois sur le contenu (proposition de valeur, cibles de clients, modèle économique, business plan...), mais aussi sur l'environnement du projet (économique, communication, juridique...).

Des **professionnels et experts partageront leurs méthodologies** lors d'ateliers ponctués d'exercices pratiques, adaptés au contexte de chaque participant. Des **séances mensuelles de coaching personnalisé** viennent compléter le dispositif. Des temps d'échanges sont également prévus entre les participants, pour créer une dynamique de groupe.

En quoi consiste l'accélérateur culture ?

L'ambition de cet accélérateur est de proposer **un accompagnement boosté aux artistes et créatifs** afin d'identifier des **modèles économiques pérennes** pour ces structures, **favoriser les échanges** entre entrepreneurs, et leur donner **accès à des réseaux d'experts**. A cette fin, **des partenariats** ont spécifiquement été mis en œuvre **avec Profil Culture, LBA Walter France, France Active et Trempolino***.

* **Des temps d'échanges et de communication** pourront être prévus avec les lauréats de l'accélérateur de Trempolino, dédié aux musiciens.

A qui s'adresse cet appel à candidatures ?

Cet accélérateur s'adresse **aux porteurs de projets et entrepreneurs culturels, mais aussi aux entreprises, associations et collectifs ayant le souhait de diversifier leur offre**. Les candidats devront avoir un projet en lien avec l'une de ces cinq filières : **arts visuels, spectacle vivant, patrimoine, métiers d'art ou audiovisuel**. Au terme de l'appel à candidatures, six projets seront retenus.

À la clé, un accompagnement en trois volets : **ateliers collectifs, coaching et conseils sur mesure**.

Les lauréats de l'appel à candidatures pourront bénéficier **d'un à deux jours d'ateliers collectifs par mois**, animés par des experts de l'entrepreneuriat culturel, **un coaching individualisé de 2 heures par mois, et des heures de conseil personnalisé** proposées par les experts intervenants sur le programme.

➔ Programme des ateliers

L'accélérateur Culture vous permettra de participer à **7 ateliers collectifs**, d'une demi-journée à 1 journée. Ces ateliers sont animés par des experts. Ils vous permettront de :

- Déterminer votre **proposition de valeur** et votre **modèle économique**

- Développer votre **posture d'entrepreneur**
- Choisir votre **statut juridique**
- Etablir une **stratégie marketing**
- Identifier les **outils de financement pour votre projet**
- Etablir votre **Business plan**
- **Présenter votre projet** clairement et synthétiquement

→ **Coaching et conseils sur mesure**

Les participants à l'Accélérateur Culture bénéficieront d'un accompagnement pendant 6 mois de la part de la Creative Factory. Ce coaching mensuel sera complété par des heures de conseils proposés par nos partenaires [ProfilCulture Conseil, LBA Walter France](#).

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS

- **Du 29/01/2019 au 05/03/2019** : dépôt des candidatures en ligne sur la plateforme [Gladys](#)
- **Le 15/03/2019** : jury de sélection.
- **26 et 27 mars 2019** : 1^{ers} ateliers de lancement
- **27 Mars 2019** : Soirée de lancement du dispositif et annonce des lauréats

LES CRITERES DE SELECTION

1. **Thématique** : avoir un projet dans les domaines des arts visuels, du spectacle vivants, de l'audiovisuel, des métiers d'arts ou du patrimoine
2. **Équipe** : démarche entrepreneuriale, compétences et complémentarité de l'équipe projet
3. **Innovation et proposition de valeur** : offre différenciante, nouveau concept culturel, innovation d'usage, de service ou technologique
4. **Stratégie de développement envisagée / accès au marché** : développement de votre activité et du chiffre d'affaires, cible clients et accès à ces cibles, hybridation des modèles de financement
5. **Impact économique du projet** : contribution à l'attractivité du territoire, voire à la création d'emplois
6. **Motivation à intégrer l'Accélérateur Culture**

MODALITES DE REPONSE

- **Etape 1** : réaliser la présentation de votre projet en vous basant sur le sommaire du dossier de candidature (p.5)
- **Etape 2** : déposer votre candidature en ligne en y joignant votre présentation

Les candidatures devront être déposées sur la plateforme GLADYS en suivant le lien :

<https://gladys.com/beam/0168848715efe2621002e7c98b0032c1/info>

N.B. : Vous pouvez ajouter des images, des vidéos ou des liens pour illustrer votre concept / activité. Le dossier ne doit pas dépasser un total de 20 pages. N'hésitez pas à l'adapter pour une présentation claire de votre projet / entreprise.

Pour toute information complémentaire : maud.amand@samoa-nantes.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 - Dossier de présentation

*Le dossier de présentation de la candidature, de forme et dimension libre, doit traiter a minima des huit points ci-dessous (l'ajout de points complémentaires est possible).
La longueur totale du dossier ne doit pas dépasser 20 pages.*

1) Présentation de l'entreprise, association ou collectif

Quelle est la mission de votre (future) entreprise ?
Quelle est l'ambition à terme de votre projet ?

2) Description du projet ayant été développé par l'entreprise (ou association) et faisant l'objet de la candidature

Décrire votre offre (produit/service proposé) ?
Sur quoi porte votre offre ? En quoi est-ce différenciant ?
Quel est le stade d'avancement de votre projet ?

3) Présentation du marché et des clients/usagers ciblés

Quelles sont vos cibles clients ?
Quelles sont les données clés sur votre marché ? Les grandes tendances ?
Qui sont les concurrents ? Quel est le positionnement de votre offre par rapport à la concurrence ?

4) L'équipe & l'entreprise

Qui êtes-vous, quelles sont vos précédentes fonctions ?
Composition de l'équipe ? Compétences et rôle de chacun ?
Projet *ante* création ou entreprise créée ?

5) Présentation de votre modèle économique ou forme d'organisation remarquable, innovante, et/ou originale

Quel est votre modèle économique (quelle est le modèle de tarification de votre offre / produit) ?
Quelle projection du CA sur les années 1 à 3 ? Auprès de quels clients ?
Quels sont vos coûts d'investissements ?

6) La stratégie de commercialisation

Comment pensez-vous accéder à vos clients ? Quels sont vos moyens d'accès/de communication à vos cibles clients ?
Quels sont les coûts associés (marketing, commercialisation) ?

7) Vos motivations

Quelles sont vos motivations pour intégrer l'Accélérateur Culture ?
Quels sont vos besoins en termes d'accompagnement ?

3 - Pièces complémentaires :

- Bilan et compte de résultat 2018 et 2017 (si existant)
- Prévisionnel d'activité 2019

- CV des dirigeants
- Note de présentation non confidentielle (1 page maximum) de l'entreprise ou de l'association et du projet pour diffusion dans les opérations de communication

Dossier à retourner complet (note de présentation et pièces complémentaires) au plus tard le 05/03/2019, sur la plateforme suivante :

<https://gladys.com/beam/0168848715efe2621002e7c98b0032c1/info>